



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR·TRICE DU SERVICE DES FINANCES ET TRÉSORERIE

- ✓ Poste permanent, temps plein, gestionnaire
- ✓ Salaire annuel entre 89 120 \$ et 104 336 \$ (taux en révision)
- ✓ Gamme d'avantages sociaux : maladie, obligations familiales, sociaux, mobile, vacances
- ✓ Assurances collectives et REER collectif concurrentiel
- ✓ Possibilité de télétravail
- ✓ Horaire flexible (4,5 jours)
- ✓ Équipe dynamique
- ✓ Milieu de vie en pleine nature

POSTULEZ AVANT LE :
15 DÉCEMBRE 2024

VILLE D'AMQUI

POSTE DE DIRECTEUR/TRICE DU SERVICES DES FINANCES
ET TRÉSORERIE

MARIE-PIERRE MORIN

20, PROMENADE MARCEL-RIOUX, AMQUI (QUÉBEC) G5J 1A1
EMPLOI@AMQUI.CA

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt et les avisons que seules les personnes ayant été sélectionnées seront contactées. Nous souscrivons au principe de l'équité en emploi.



SOMMAIRE DE LA FONCTION

La personne titulaire du poste se verra confier la responsabilité des activités financières de la Ville d'Amqui. Elle devra remplir adéquatement toutes les fonctions et les responsabilités qui lui sont attribuées par la *Loi des cités et villes*, par les lois et règlements en vigueur ainsi que par toute résolution, politique adoptée par le conseil ou directive de la direction générale.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration des affaires (finance), ou en sciences comptables;
- Détenir cinq années d'expérience pertinente à la fonction;
- Très bonne connaissance du français et capacités rédactionnelles;
- Maîtriser les outils informatiques les plus couramment utilisés;
- Posséder des aptitudes de gestion, du leadership, une capacité d'analyse, de bonnes habiletés de communication et le sens de l'initiative;
- Faire preuve d'un grand sens de l'organisation, de rigueur et d'une capacité à respecter les échéanciers;
- Collaborer avec l'équipe de travail et établir de bonnes relations interpersonnelles.
- Connaissance des logiciels d'AccèsCité (MégaGest), un atout;
- Posséder une bonne connaissance des lois et normes comptables applicables au domaine municipal et de leur application, un atout;

